

Pêche et conservation des ressources : actions structurelles et développement durable, IFOP

2001/0129(CNS) - 25/10/2001 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de Mme Elspeth ATTWOOLL (ELDR, UK) sur la modification du règlement 2792/1999/CE sur les modalités et conditions des actions structurelles de la Communauté dans le secteur de la pêche, le Parlement européen approuve la proposition de la Commission moyennant une série d'amendements techniques visant à souligner la nécessité de respecter et de conserver les ressources halieutiques. Le Parlement demande en particulier que la Commission publie une liste des pays tiers auxquels il est explicitement interdit de transférer des navires communautaires.